



## DEMANDE D'AJOUT D'UNE NOUVELLE RACE

Nom officiel de la race: \_\_\_\_\_  
(nom de la race recommandée correspondant à celui dans le registre étranger du pays d'origine)

Nom du demandeur: \_\_\_\_\_ Numéro d'adhésion au CCC : \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_ Adresse électronique: \_\_\_\_\_

Pays d'origine de la race: \_\_\_\_\_

Pays d'origine du club officiel: \_\_\_\_\_

Tous les clubs qui reconnaissent la race à l'heure actuelle: (indiquez autant de pays que possible)

\_\_\_\_\_ Pour confirmer tous les clubs étrangers reconnus, consultez l'ANNEXE 3 – Liste des livres des origines étrangers reconnus du chapitre IV du *Manuel des politiques et des procédures* du CCC.

Y a-t-il un club national au Canada :  OUI  NON

Si oui, nom et coordonnées : \_\_\_\_\_

Y a-t-il des variétés ?  OUI  NON Si oui, cochez les cases pertinentes ci-dessous:

### **Variétés - taille**

- nain - le plus petit  standard - traditionnel, grande taille  
 miniature - petit à moyen  géant - le plus grand

### **Variétés - robe**

- poil long  poil rude  autre \_\_\_\_\_  
 poil court  double poil  
 poil lisse  sans poil  
 poil dur  avec poils

**Groupe recommandé :**

- |   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| <input type="radio"/> Chiens de travail   | <input type="radio"/> Terriers                   | <input type="radio"/> Chiens nains |
| <input type="radio"/> Chiens de compagnie | <input type="radio"/> Chiens de berger           |                                    |
| <input type="radio"/> Chiens de sport     | <input type="radio"/> Lévrier et chiens courants |                                    |

**Recommended Examination Method:**

- |                                     |                                  |                           |
|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> Table         | <input type="radio"/> Rampe      | <input type="radio"/> Sol |
| <input type="radio"/> Table / Rampe | <input type="radio"/> Ramp / Sol |                           |

**Documents requis avec soumission**

Une demande écrite doit être déposée par un ou plusieurs éleveurs et/ou propriétaires qui sont résidents canadiens et qui représentent la race proposée. Cette demande doit être accompagnée de ce qui suit :

- Une explication écrite du niveau de l'intérêt manifesté par les éleveurs et les propriétaires canadiens à participer aux événements du Club Canin Canadien.
- Le nom et l'adresse (province ou territoire de résidence) des éleveurs et propriétaires canadiens qui appuient la demande.
- Énumérez les clubs de race étrangers ou les éleveurs étrangers qui appuient la reconnaissance au Canada.
- Une copie du certificat d'enregistrement, attesté par écrit par le propriétaire comme étant actuelle et exacte, d'un chien de la race proposée délivré par un club canin reconnu par Le Club Canin Canadien ou par une association, autre que le CCC, qui est constituée en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux.
- Une copie du pedigree de trois (3) générations, attesté par écrit par le propriétaire comme étant actuelle et exacte, d'un chien de la race proposée délivré par un club canin reconnu par Le Club Canin Canadien ou par une association, autre que le CCC, qui est constituée en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux.
- Une copie du standard de race du club canin du pays d'origine de la race.
- Une trousse de renseignements détaillés qui renferme une description de l'histoire et de la physiologie de la race ainsi qu'une description des caractéristiques propres à la race.
- Deux (2) photos de la race (une de face et une de côté – en position debout) qui seront partagées avec des juges. Si des couleurs et/ou des marques sont essentielles dans cette race, il faut inclure des photos additionnelles concernant les couleurs et/ou les marques.
- Une photo à haute résolution pour la page du site Web (pas une photo à un événement).
- Formulaire de consentement signé autorisant la diffusion des photos au grand public.

La trousse de renseignements et le standard de race seront transmis au Comité des standards de race et au Comité de surveillance des événements. Le Comité des standards de race et le Comité de surveillance des événements peuvent proposer des modifications au standard de race à condition qu'il s'agisse de grammaire, de terminologie et de clarification. De plus, lorsque le standard de race du club canin du pays d'origine de la race contient des dispositions sur la coupe des oreilles et de la queue et sur l'ablation des ergots, le Comité des standards de race doit inclure des changements qui appuient le droit des éleveurs de choisir, conformément à l'énoncé de politique du CCC.

La trousse de renseignements détaillés, accompagnée des commentaires et des modifications suggérées du Comité de surveillance des événements et du Comité des standards de race, doit être remise au Comité de l'enregistrement pour révision rédactionnelle.

Les photos, la trousse de renseignements et le standard de race seront partagés avec des juges de conformation une fois la race approuvée et le standard de race finalisé.

(1) Les conditions d'admissibilité doivent accompagner la demande. Les conditions d'admissibilité définissent les caractères fondamentaux pour l'enregistrement d'une race et ces caractères doivent refléter l'essence physique de la race, être observables (p. ex. : taille, couleur, robe, etc.), mesurables et pratiques.

(2) Les droits exigés. Veuillez consulter le tarif du CCC affiché sur notre site Web au [ckc.ca](http://ckc.ca) pour les droits actuels.

(3) Dès que les documents justificatifs ont été reçus et vérifiés par le siège social et à condition que toutes les exigences soient respectées, la race proposée est présentée au Conseil d'administration en vue d'obtenir son approbation et de mener un sondage auprès des membres. Si le Conseil n'accorde pas son approbation, les droits de demande sont remboursés au demandeur ou aux demandeurs.

(4) Les résultats du sondage sont compilés par le siège social et présentés au Conseil. Si les résultats du sondage auprès des membres favorisent l'ajout de la race proposée à la liste des races diverses, la race est ajoutée à la liste avec une mention du groupe où la race sera placée pour les besoins des expositions de conformation en tenant compte de toutes les recommandations. L'avis d'un tel ajout doit être diffusé dans la publication officielle du CCC et/ou de manière électronique.

(5) Le président du club ou le porte-parole du groupe représentatif est avisé par écrit que la race a été acceptée tant que race diverse par Le Club Canin Canadien.